

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0007255

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00450

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZEGGANI Mohamed

Date de naissance : 01.01.1942

Adresse : 119 HAY AL WAKDA- EL ALLA

20830, Mohammedia (Maroc)

Tél. : 0633266200 Total des frais engagés : 850,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Niham EL HAKOUR
Ophtalmologiste
Immeuble Central Park Rue
ARDELMOUMEN-Mohammedia
Tel: 05.23.30.17.17

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : ZEGGANI Mohamed Age : 01.01.1942

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Contrôle oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : mort

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammedia Le : 11/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/22	cs		250,00	Dr. Ilham EL HAKOUB Ophtalmologiste Imm Dn's Central Park Rue ABDELMOUMEN-Mohammedia 0105.23.30.17.17

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Ilham EL HAKOUB	11/10/22	240,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. Ilham EL HAKOUB	18/10/22	6320	453,800

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX									
				MONTANTS DES SOINS									
				DEBUT D'EXECUTION									
				FIN D'EXECUTION									
				COEFFICIENT DES TRAVAUX									
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS									
	<table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	DATE DU DEVIS
H	25533412	21433552											
D	00000000	00000000											
B	35533411	11433553											
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			DATE DE L'EXECUTION									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Ilham EL HAKOUR

OPHTALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie Des Yeux

Ex-attaché à l'hôpital militaire d'instruction

Mohammed V de Rabat

الدكتورة إلهام الهاكور

أخصائية في طب و جراحة العيون

طبيبة سابقة في المستشفى

ال العسكري الدراسي محمد الخامس بالرباط

المحمدية، في.....

Mohammedia, le.....

11 octobre 2022

Mr ZEGGANI MOHAMED

THEALOSE: COLLYRE



1 goutte 3fois/ jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

TEL : 05 23 28 76 61
EL AIJA - MOHAMMEDIA
N° 165, Bd. DE LA RESISTANCE
Z.F. BERRI Nafir EP. LABOUCHE
PHARMACE EL HASANIA

VR27620210MAR/0919

3 662042 003295

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. 10000, 102 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH



Dr. Ilham EL HAKOUR
Optometriste
Imm D n°5 Central Park Rue
ABDELMOUNEN Mohammedia
Tél: 05.23.30.17.17

Il est strictement interdit de changer la date de la consultation

Residence CENTRAL PARK, Imm D n°5 (1^{er} Etage), Rue Abdelmoumen - Mohammedia

زنقة عبد المؤمن [إقامة سوترايل بارك, عمارة D رقم 5 (الطابق الأول). المحمدية

05 23 30 17 17

✉ dr.elhakour@gmail.com

INPE : 091167411

⌚ 06 07 44 48 97

Dr Ilham EL HAKOUR

OPHTHALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie Des Yeux

Ex-attaché à l'hôpital militaire d'instruction

Mohammed V de Rabat

M22-0007255

الدكتورة إلهام الهاكور

أخصائية في طب و جراحة العيون

طبيبة سابقة في المستشفى

ال العسكري الدراسي محمد الخامس بالرباط

Mohammedia, le.....
المحمدية، في

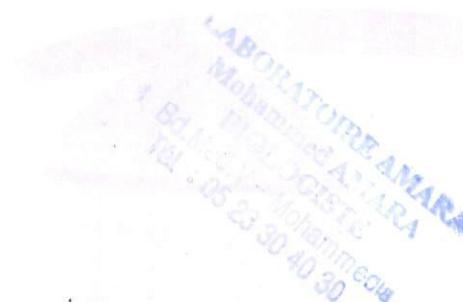
11 octobre 2022

Mr. ZEGGANI MOHAMED

NFS- VS- CRP

Glycémie à jeun

TP - TCK



Dr. Ilham EL HAKOUR
Ophtalmologiste
Imm D n°5 Central Park Rue
ABDELMOUNEN-Mohammedia
Tel: 05 23 30 17 17

Il est strictement interdit de changer la date de la consultation

Residence CENTRAL PARK, Imm D n°5 (1^{er} Etage), Rue Abdelmoumen - Mohammedia

زنقة عبد المؤمن [إقامة سوتزال بارك، عمارة D رقم 5 (الطابق الأول). المحمدية]

05 23 30 17 17

dr.elhakour@gmail.com

INPE : 091167411

06 07 44 48 97

LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

Dr. M. AMARA

3,Bd Mohammed V - Tél.: 0523.30.40.30 - Fax: 0523.30.43.20

Référence:

2101862

Analyses effectuées le: 18/10/2022

Pour.....: **Mr. ZEGGANI MOHAMMED**

Sur prescription du: Dr EL HAKOUR ILHAM

Code.....: 00001205



Organisme.....: **AP REMB**

Bilan:

NFS PQ VS CRP GLY TP TCK

Cotation : (B 320)

Montant Net : 453.80 **Dhs**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

QUATRE CENT CINQUANTE TROIS Dhs 80 Cts

LABORATOIRE AMARA
Mohamed AMARA
Bd. Mohammed V
1 Bd.Med V - 304030
TEL: 05 23 30 40 30

مختبر اعمارة للتحليلات الطبية
LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

Prélèvement du : 18/10/2022 Heure : 08:01
Edition du : 18/10/2022
Code Patient : 00001205
Matricule :
AP REMB



Référence 21018AP62 du : 18/10/2022
Mr. ZEGGANI MOHAMMED
Médecin: Dr. EL HAKOUR ILHAM

BIOCHIMIE

EXAMEN DE SANG

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Protéine C réactive..... : Glycémie..... :	< 6 0.95	mg/l g/l	< 6 (17/11/21) (0.70 à 1.10) 1.03 (18/01/21)

HEMOSTASE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Taux de prothrombine..... : Temps de Céphaline + Activateur	100	%	(70 à 100) 80 (22/06/22)
Témoin..... : Patient..... : Rapport Patient/Témoin..... :	32 32 1.00	sec sec	(< à 1.20) 0.94 (22/06/22)

LABORATOIRE AMARA
Mohammed AMARA
BIOPHYSIQUE
3 Bd. Med. V. Mohammedia
05 23 30 40 30

Prélèvement du : 18/10/2022 Heure : 08:01
Edition du : 18/10/2022
Code Patient : 00001205
Matricule : AP REMB

Référence 21018AP62 du : 18/10/2022
Mr. ZEGGANI MOHAMMED
Médecin: Dr. EL HAKOUR ILHAM

HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

NUMERATION GLOBULAIRE

Globules rouges.....	4.2	M/ μ l	(4,5 à 6,5)	4.2 (31/08/22)
Hémoglobine.....	12.1	g/dl	(13.0 à 18.0)	12.5 (31/08/22)
Hématocrite	37	%	(40 à 54)	39 (31/08/22)
V.G.M	88	fl	(85 à 100)	93 (31/08/22)
T.C.M.H.....	29	pg	(27 à 32)	30 (31/08/22)
C.C.M.H.....	33	%	(32 à 36)	32 (31/08/22)
Globules blancs.....	5700	/ μ l	(4.000 à 11.000)	3600 (31/08/22)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles....	43	%	28 (31/08/22)
soit.....	2451	/ μ l	28 (31/08/22)
Lymphocytes.....	43	%	53 (31/08/22)
soit.....	2451	/ μ l	53 (31/08/22)
Monocytes	9	%	10 (31/08/22)
soit.....	513	/ μ l	10 (31/08/22)
Polynucléaires Eosinophiles....	5	%	9 (31/08/22)
soit.....	285	/ μ l	9 (31/08/22)
Polynucléaires Basophiles.....	0	%	0 (31/08/22)
soit.....	0	/ μ l	0 (31/08/22)
Plaquettes.....	185.000	/ μ l	150.000/450.000 (31/08/22)
			37.000 (31/08/22)

VITESSE DE SEDIMENTATION

1 ère heure :	53	mm	(2 à 10)	25 (31/08/22)
2 ème heure :	81	mm	(6 à 20)	45 (31/08/22)